

## Fongecif Île-de-France

### Sondage Ifop pour le Fongecif Ile-de-France

#### **Transition professionnelle : près de huit salariés bénéficiaires sur dix considèrent que le Conseil en Evolution Professionnelle (CEP) a répondu à leurs attentes (79%).**

Sondage Ifop pour le Fongecif Île-de-France, Janvier 2018

Institué par la loi du 14 juin 2013, le Conseil en Evolution Professionnelle (CEP) est un dispositif d'accompagnement gratuit et personnalisé s'adressant à toute personne – salarié, indépendant ou en recherche d'emploi - souhaitant faire le point sur sa situation professionnelle. Le Fongecif Île-de-France est l'un des cinq opérateurs du CEP en région parisienne. Selon le dernier sondage Ifop, 80% des bénéficiaires témoignent d'une très grande satisfaction à l'égard du dispositif et 79% considèrent qu'il a répondu à leurs attentes. Le désir de réorientation professionnelle représente le moteur principal à la réalisation d'un CEP.

- **80%** des répondants sont satisfaits du Conseil en Evolution Professionnelle (CEP),
- **87%** des bénéficiaires recommanderaient à leurs proches de suivre un CEP au Fongecif Île-de-France,
- **79%** des interrogés ont le sentiment que le CEP a répondu à leurs attentes.

#### **Le CEP, un outil majeur dans l'accompagnement des projets de réorientation et de reconversion professionnelle des salariés**

**La réorientation et la reconversion restent de très loin le principal moteur à la réalisation d'un CEP : ainsi, 68% des répondants souhaitent se réorienter professionnellement et se reconvertir, avant de réaliser leur démarche de CEP.** 35% souhaitent respectivement progresser dans leur carrière professionnelle et valider la faisabilité de leur projet professionnel, tandis que 26% désirent faire le point sur leurs compétences et leurs envies. Ils sont seulement 5% à souhaiter créer leur entreprise avant de réaliser un CEP. On note une différence au niveau de l'attente relative à la validation de la faisabilité du projet professionnel, plus ou moins prononcée selon le profil du bénéficiaire (faible niveau de diplôme ou CSP+, ces derniers étant plus représentés sur cette attente).

**La moitié des répondants déclare que le CEP leur a permis de construire ou de préciser un projet professionnel** et d'y voir plus clair notamment concernant les formations, les financements possibles ou dans une moindre mesure leurs atouts professionnels

Suite à la démarche CEP, **plus d'un tiers des répondants indiquent qu'ils envisagent de s'engager dans une formation, un bilan de compétences ou une VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) suite à un CEP**, de postuler à d'autres emplois que celui actuellement occupé, de reprendre un RDV avec le Fongecif (hors CEP). Seuls 5% envisagent de s'adresser à une autre structure d'information et d'orientation.

#### **Le Fongecif, opérateur et vecteur de notoriété du CEP**

**Le Fongecif s'installe en tête des sources d'informations sur le Conseil en Evolution Professionnelle : 42% des répondants en ont entendu parler en amont par la structure,**

devançant d'autres moyens d'informations tels que l'entourage personnel, les recherches sur internet ou encore l'Apec, Pôle Emploi ou Cap Emploi.

Les bénéficiaires d'un CEP témoignent d'une très grande satisfaction à l'égard du dispositif (80%). Les personnes qui ont participé à des entretiens CEP de suivi en physique (94%) ou par téléphone (91%) affichent un enthousiasme encore plus constitué, tout comme celles qui ont eu plusieurs contacts avec le Fongecif (93% de celles qui ont eu trois interactions ou plus).

Le Fongecif Ile-de-France est, depuis la réforme de la formation professionnelle de 2014, un des cinq opérateurs du conseil en évolution professionnelle.

*« Nos conseillers réalisent 66 000 CEP par an, aussi bien en présentiel qu'en distanciel (via des entretiens téléphoniques et un accompagnement par Internet), indique Laurent Nahon, Directeur général du Fongecif Île-de-France. Les ouvriers et employés constituent aujourd'hui 78% des publics accompagnés par le dispositif. Le Fongecif Île-de-France a porté une attention particulière aux bas niveaux de qualification », précise Laurent Nahon, rappelant que « plus de 30% des bénéficiaires d'un CEP n'ont pas le niveau du baccalauréat ».*

La réforme de la formation professionnelle annoncée par le gouvernement le 5 mars 2018 prévoit le renforcement du CEP, qui doit bénéficier d'un financement dédié.

*« Aujourd'hui, le CEP est identifié comme l'outil majeur d'accompagnement des actifs dans leur projet de formation, de transition ou de création d'entreprise, souligne Laurent Nahon. Dans le cadre de la réforme de la formation professionnelle annoncée, le Fongecif Île-de-France continuera d'accorder une importance particulière au respect du projet de transition des bénéficiaires et à l'amélioration de la qualité des actions de formation proposées. »*

#### **Méthodologie**

L'enquête a été réalisée auprès d'un échantillon de 997 bénéficiaires du CEP issus d'un fichier de 7563 contacts, fourni par le Fongecif, soit un taux de retour de 13%. Les interviews ont été menées par questionnaire auto-administré en ligne du 8 au 18 décembre 2017.

#### **À propos du Fongecif Île-de-France**

Le Fongecif Île-de-France est l'un des cinq opérateurs habilités à délivrer le conseil en évolution professionnelle. Le Fongecif Île-de-France accueille, conseille et accompagne les salariés d'Île-de-France dans leur projet d'évolution professionnelle. Organisme paritaire interprofessionnel, le Fongecif Île-de-France finance les projets individuels des salariés dans le cadre d'un congé individuel de formation, d'un bilan de compétences, d'une formation hors temps de travail ou d'une validation des acquis de l'expérience.

En 2017, le Fongecif Île-de-France a engagé 244 millions d'euros pour la formation des salariés franciliens. Il a accompagné plus de 300 000 personnes, délivré plus de 66 000 CEP et financé plus de 15 000 projets professionnels.

La Présidente du Fongecif Île-de-France est Myriam Pesic, le Vice-président, Éric Dumartin, et le Directeur général, Laurent Nahon.

Pour en savoir plus : [www.fongecif-idf.fr](http://www.fongecif-idf.fr)

#### **Contacts presse**

Sandrine GUÉDON – Tél. : 01 44 10 59 73 – Courriel : [s.quedon@fongecif-idf.fr](mailto:s.quedon@fongecif-idf.fr)

Alexandra LEONI – Tél. : 01 58 22 25 97 – Courriel : [a.leoni@auvray-associes.com](mailto:a.leoni@auvray-associes.com)